

Image not found or type unknown



commandement de saisie vente avec bail commercial exécutoire

Par **youmi**, le **06/06/2009** à **15:16**

je suis propriétaire d'un appartement meublé destiné à la location de vacances, nous avons un bail commercial (devant notaire), et la société qui nous verse les loyers ne nous paye plus depuis janvier 2009...On nous a conseillé de faire appel à un huissier pour un commandement de saisie vente avec bail commercial exécutoire, si quelqu'un a des conseils à me donner n'hésitez pas à m'aider, je suis un peu perdue...
merci